Tafsir Al Qur'an sourate Al Qalam

Par Aboul Fida' Isma'il Ibn Kathir(ra)



Kufr Bi Taghut Publication

Un Seul Seigneur (Allah)
Un Seul Guide (Muhammad)
Un Seul Livre (Le Qur'an)
Un Seul but (Plaire a Allah)
Un Seul Combat
Une Seul Communauté

بسم الله الرحمن الرحيم

Louange à Allah, Nous Le louons et Lui demandons aide et pardon. Nous revenons repentants vers Lui. Nous recherchons auprès d'Allah la protection contre nos vices et nos méfaits. Celui qu'Allah guide, nul ne peut l'égarer. Celui qu'Il égare, nul ne peut le guider. J'atteste qu'il n'y a de divinité qu'Allah, Seul et sans associé, et j'atteste que Muhammad est Son serviteur et Messager. Que la prière d'Allah et Ses abondantes salutations soient sui lui, ainsi que sa famille, ses Compagnons et ceux qui les suivent dans un beau comportement jusqu'au Jour de la Rétribution! Pour ce qui suit : Qu'Allah vous fasse miséricorde, mes chers frères.

L'édition **Kufr bi Taghut Publication** est née dans le but de présenter des livres de référence, combattus et interdits par les Tawaghit, afin de réhabiliter l'honneur des héros défenseurs du Tawhid. Elle a également pour objectif de diffuser la science utile et obligatoire. Mais aussi de rendre accessible gratuitement beaucoup de livres, corrigés quant à leurs traductions, formats ou présentations.

68 - Al-Qalam

بسم الله الرحمن الرحيم

1. Nûn, Par la plume et ce qu'ils écrivent!
2. Tu [Muhammad] n'es pas, par la grâce de ton Seigneur, un possédé.
3. Et il y aura pour toi certes, une récompense jamais interrompue.
4. Et tu es certes, d'une moralité imminente.
5. Tu verras et ils verront
6. qui d'entre vous a perdu la raison.
7. C'est ton Seigneur qui connaît mieux ceux qui s'égarent de Son chemin, et Il connaît mieux ceux qui suivent la bonne voie.

On a donné plusieurs interprétations à la lettre : Noun (en arabe nūn) :

- Elle est une grande baleine (en se référant au verset n°87 de la sourate des Prophètes qui parle de Dhou-n-Noun « Younes » (qui signifie l'homme au poisson)).
- Elle est un tableau en lumière.
- C'est l'encrier.

Al-Hassan et Qatada ont adopté cette dernière et avancé : « Le Calame avec lequel on écrit, et nūn l'encrier pour s'en servir à écrire, car ces deux choses assurent les écritures grâce auxquelles on acquiert toutes les sciences ».

« Et par toutes les écritures », As-Souddy a dit qu'il s'agit des anges qui inscrivent toutes les actions des hommes. D'autres ont avancé que c'est la plume (le calame) qui fut ordonnée par Allah d'écrire tout ce qu'Il a prédestiné et ce qui en sera de toutes les créatures

cinquante mille ans avant la création des cieux et de la terre. À ce propos, Al-Walid, le fils de 'Oubada Ibn As-Samit, rapporte : « Quand mon père fut à l'article de la mort, il me convoqua et dit : "J'ai entendu le Messager d'Allah ﷺ dire : 'La première chose qu'Allah créa fut la plume (le calame), et Il lui dit : Écris. — Qu'est-ce que je dois écrire, ô Seigneur ?, répondit-elle. — Écris, répliqua Dieu, le destin et tout ce qui aura lieu pour l'éternité'." » (Rapporté par Ibn Abi Hatim, Ahmad et Tirmidhi).

« Que, par la grâce d'Allah, tu n'es pas un possédé », comme tes concitoyens, ô Muhammad, t'accusent en reniant tout ce que tu leur as apporté.

« Tu auras une récompense non interrompue » et un salaire intarissable.

« Tu es, certes, d'une moralité éminente ». Ibn 'Abbas l'a commenté et dit : « Tu suis une religion sublime qui est l'Islam », ou comme a dit 'Atiyya : « Tu jouis de hautes qualités morales. »

Al-Hassan rapporte qu'il a demandé à 'Aïcha au sujet du caractère du Prophète ﷺ ; elle lui répondit : « Il se conformait aux enseignements du Qur'an. N'as-tu pas lu : "Tu es, certes, d'une moralité éminente" ? » (Rapporté par Ahmad).

Allah l'a doté aussi de plusieurs caractères tels que : la pudeur, la générosité, la vaillance, la clémence et la mansuétude, bref les meilleurs caractères qui puissent exister chez un mortel.

Il est cité dans les deux Sahih que Anas a dit : « J'étais au service du Messager d'Allah ﷺ durant dix ans. Il ne m'a jamais dit une seule fois : "Fi", et ne m'a jamais dit :

“Pourquoi as-tu fait cela ?” ou : “Si seulement tu avais fait cela”. Ma main n’a jamais touché une soie ou un brocart plus fin que la main du Messager d’Allah ﷺ, et je n’ai jamais senti un parfum ou une odeur plus suave que l’odeur ou le parfum du Prophète ﷺ ».
L’imam Ahmad rapporte que ‘Aïcha (ra) a dit : « Le Messager d’Allah ﷺ n’a jamais frappé un serviteur ni une femme, et n’a jamais utilisé sa main pour frapper quiconque, sauf quand il s’agissait de la lutte dans le chemin d’Allah. On n’a jamais donné le choix au Messager d’Allah ﷺ entre deux choses sans qu’il ne prenne la plus facile, à moins qu’elle n’entraîne un péché. Dans ce cas, il en était le plus éloigné. Il ne s’est jamais vengé pour son propre compte, mais si la majesté d’Allah était offensée, il se vengeait au nom d’Allah ».
« Tu verras, et ils verront lequel de vous deux est un possédé ». Ô Muhammad, lui dit Allah, tu verras bientôt, et ces mécréants associateurs qui te traitent de menteur verront à leur tour qui d’entre vous a l’esprit dérangé. Puis Il le rassure en ajoutant : « Ton Seigneur sait mieux que quiconque qui s’est égaré de Son chemin, et Il connaît mieux les bien-guidés ».
Il discerne ceux qui suivent la bonne direction de ceux qui sont plongés dans l’erreur et l’égarement.

8. N'obéis pas à ceux qui crient au mensonge,
9. Ils aimeraient bien que"Toud'hinou" [que tu les aduler, circonvient, les cajoler, les flagorner, séduise, passer de la pommade, entortiller, courtiser; enjôler, trompeusement devant les autres] avec eux afin qu'ils"youd'hinou" avec toi [traduit souvent par transige

avec eux afin qu'il transige de sorte que tu ne dévoile pas la fausseté de leurs culte, afin qu'ils accepte que tu soit différent mais reste assujetti].

10. Et n'obéis à aucun grand jureur, méprisable,
11. grand diffamateur, grand colporteur de médisance,
12. grand empêcheur du bien, transgresseur, grand pécheur,
13.au cœur dur, et en plus de cela bâtard. (Il s'agit de Walîd Ibn al-Mughira, qui ne s'avait pas qu'il était un fils illégitime et le su à l'occasion de ce verset).
14. Même s'il est doté de richesses et [de nombreux] enfants.
15. Quand Nos versets lui sont récités, il dit:"Des contes d'anciens".
16. Nous le marquerons sur le museau [nez].

Comme Allah a accordé au Prophète ﷺ la religion vraie et le caractère élevé, Il lui ordonne : « N'obéis pas aux menteurs. Ils aimeraient que tu sois accommodant afin qu'ils le soient avec toi ». Cela veut dire, comme il l'a expliqué Moujahid : « Ils aimeraient que tu te concilies leurs divinités en délaissant la vérité que tu as adoptée. »

« Et n'obéis à aucun grand jureur, méprisable », car tout menteur, vu sa faiblesse et son rang social humiliant, ose attaquer aux épithètes d'Allah le Très-Haut en s'en servant pour jurer à tout moment sans les vénérer.

« Diffamateur, allant de-ci de-là avec la calomnie ». Ces menteurs-là sont aussi des diffamateurs qui colportent la calomnie et sèment la discorde. À ce propos, il est cité dans les deux Sahih, d'après Ibn 'Abbas, que le

Messager d'Allah ﷺ passa par deux tombes et dit : « Ces deux morts subissent un tourment, mais pas pour un grand péché. Le premier d'entre eux ne prenait pas garde à ne pas être souillé par son urine, tandis que l'autre colportait la calomnie entre les gens. » (Rapporté par Boukhari et Mouslim). Et dans un autre hadith, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Le Paradis est interdit à tout calomniateur ».

« Qui empêche le bien, transgresseur et pécheur ». Ils se refusent à tout acte de charité et en empêchent les autres. Ils sont aussi agressifs, transgressent les lois divines et se permettent toute interdiction.

« Brutal, de plus, bâtard ». Haritha Ibn Wahb rapporte que le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Vous dirai-je quels sont les élus du Paradis ? Tout homme faible et démuni qui, s'il jure par Allah, Allah l'exauce. Vous dirai-je quels sont les damnés de l'Enfer ? Tout homme arrogant, grossier et brutal. » (Rapporté par Boukhari, Mouslim et Ahmad).

Quant au terme arabe « زنيم » (zanīm) cité dans le verset, on lui a donné plusieurs sens :

- Il est celui qui s'attribue une fausse origine.
- D'après 'Ikrima, il est l'adultérin.
- Selon Ibn 'Abbas, il est le dévergondé, le vilain.
- Enfin, d'après l'auteur de cet ouvrage, il est l'homme qui incite au mal, le commet et qui a un comportement démoniaque.

« Quand Nos versets lui sont récités, il dit : "Des légendes d'anciens" ». Ces gens-là, auxquels Allah a octroyé les biens et la progéniture, au lieu d'être

reconnaissants envers Lui, mécroient aux versets d'Allah, s'en détournent et prétendent qu'ils ne sont que de vieilles sornettes et des histoires racontées par les ancêtres.

« Nous le marquerons sur le museau », Cette expression signifie que cet homme-là sera reconnu des autres et que son cas est clair et ne peut être caché à personne. À ce propos, il est dit dans un hadith, d'après 'Abdullah Ibn 'Amr : « Quiconque meurt en tant que calomniateur acharné en attaquant les gens, Allah, au Jour de la Résurrection, le marquera sur le nez en lui fendant les deux lèvres. » (Rapporté par Ibn Abi Hatim).

17. Nous les avons éprouvés comme Nous avons éprouvé les propriétaires du verger qui avaient juré d'en faire la récolte au matin,

18. sans dire:"Si Allah le veut".

19. Une calamité de la part de ton Seigneur tomba dessus pendant qu'ils dormaient,

20. et le matin, ce fut comme si tout avait été rasé.

21. Le [lendemain] matin, ils s'appelèrent les uns les autres:

22."Partez tôt à votre champ si vous voulez le récolter".

23. Ils allèrent donc, tout en parlant entre eux à voix basse:

24."Ne laissez aucun pauvre y entrer aujourd'hui".

25. Ils partirent de bonne heure décidés à user d'avarice [envers les pauvres], convaincus que cela était en leur pouvoir.

26. Puis, quand ils le virent [le jardin], ils dirent:"vraiment, nous avons perdu notre chemin.

27. Ou plutôt nous sommes frustrés".
28. Le plus juste d'entre eux dit:"Ne vous avais-je pas dit: Si seulement vous avez rendu gloire à Allah!"
29. Ils dirent:"Gloire à notre Seigneur!Oui, nous avons été des injustes".
30. Puis ils s'adressèrent les uns aux autres, se faisant des reproches.
31. Ils dirent:"Malheur à nous! Nous avons été des rebelles.
32. Nous souhaitons que notre Seigneur nous le remplace par quelque chose de meilleur. Nous désirons nous rapprocher de notre Seigneur".
33. Tel fut le châtiment; et le châtiment de l'au-delà est plus grand encore, si seulement ils savaient!

Quelle plus grande miséricorde divine que l'envoi de Muhammad ﷺ aux mécréants quraychites ? Mais ils répondirent par le combat, l'apostasie et en criant au mensonge. C'est pourquoi Allah les a mis à l'épreuve comme Il a éprouvé les propriétaires d'un jardin quand ils jurèrent fermement de récolter les fruits au bon matin, et ceci afin que nul pauvre ne vienne leur demander une aumône. Ils ne dirent pas, comme il se devait quand on formule une intention : « Si Allah veut ». Une calamité nocturne venant du Seigneur s'abattit sur le jardin et il devint comme la nuit sombre, comme l'a avancé Ibn 'Abbas, ou de l'herbe desséchée, comme l'a interprété As-Souddy. À ce propos, Ibn Mas'oud rapporte que le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Méfiez-vous des péchés. Car il se peut qu'un homme soit privé d'un bienfait qu'Allah lui avait préparé, en commettant un

certain péché », puis il a récité : « Un fléau l'encercla pendant qu'ils dormaient ». (Rapporté par Ibn Abi Hatim).
Ils furent donc privés de la récolte à cause de leur péché. Car ils s'interpellèrent, le lendemain matin, les uns les autres : « Allez de bon matin à votre champ, si vous voulez récolter », qui était du raisin, comme l'a avancé Moujahid. Ils se mirent alors en marche en causant entre eux à voix basse, de sorte qu'aucun ne put les entendre, et dirent : « Qu'aucun pauvre n'entre chez vous aujourd'hui ». À cette fin, ils partirent de bonne heure, décidés à ne rien donner alors qu'ils en avaient les moyens. À la vue de leur jardin devenu anéanti comme une nuit sombre, ils se crurent trompés de chemin et pensèrent avoir pris une autre direction. Mais en s'assurant que c'était bien lui, ils s'exclamèrent : « Nous sommes perdus ! Mais plutôt, nous sommes frustrés », car on n'espérait rien en récolter.
« Le plus modéré d'entre eux dit : Ne vous avais-je pas dit : pourquoi ne glorifiez-vous pas Allah ? » Penser à Allah, à cette époque, comme l'ont avancé Moujahid et As-Souddy, signifiait dire : « Si Allah veut ». Mais on a dit aussi qu'il s'agissait de glorifier Allah et de reconnaître Ses bienfaits. Ils lui répondirent : « Gloire à notre Seigneur ! Nous avons été vraiment injustes ». Mais ce fut trop tard, car ils ne tardèrent pas à s'accuser mutuellement. Les uns reprochèrent aux autres leur mauvais agissement et leur mauvaise intention de ne donner aucune part de la récolte aux pauvres s'ils venaient en demander. Ils avouèrent être

des agresseurs en outrepassant les limites d'Allah. Puis ils formulèrent ce souhait : « Puisse notre Seigneur nous donner en échange quelque chose de meilleur que ce jardin. Nous désirons nous rapprocher de notre Seigneur ».

Certains exégètes ont avancé que ces gens-là vivaient au Yémen. D'autres ont précisé qu'ils étaient des Abyssiniens dont le père leur avait laissé ce jardin en héritage. Ce père était un homme pieux qui mettait de côté une partie des provisions pour sa famille pour une année, dépensait une autre en aumône et une troisième pour l'entretien du jardin. Quand ses fils héritèrent de ce jardin, ils déclarèrent : « Notre père était un insensé en donnant aux pauvres. De notre part, si nous nous abstenons de cette aumône, nous pourrions faire une bonne provision. » Pour prix de leur mauvaise intention, Allah les a punis en les privant complètement de cette récolte et a tout anéanti : le capital, le profit et l'aumône. Il affirme cela en disant : « Tel est le châtiment. Et le châtiment de l'au-delà est plus grand encore, si seulement ils savaient ! »

Tel est le châtiment qu'Allah inflige à tout agresseur qui Lui désobéit en se montrant avare envers autrui, surtout envers les pauvres, sans dépenser des biens qu'Il lui a octroyés et en échangeant les bienfaits d'Allah contre la mécréance. Le supplice de l'au-delà sera encore plus dur, si les hommes savaient.

34. Les pieux auront auprès de leur Seigneur les Jardins du délice.

35. Traiterons-nous les soumis [à Allah] à la manière des criminels?
36. Qu'avez-vous? Comment jugez-vous?
37. Ou bien avez-vous un Livre dans lequel vous apprenez
38. qu'en vérité vous obtiendrez tout ce que vous désirez?
39. Ou bien est-ce que vous avez obtenu de Nous des serments valables jusqu'au Jour de la Résurrection, Nous engageant à vous donner ce que vous décidez?
40. Demande-leur qui d'entre eux en est garant?
41. Ou encore, est-ce qu'ils ont des associés? Eh bien, qu'ils fassent venir leurs associés s'ils sont véridiques!

Après avoir montré le sort des propriétaires du jardin, Allah parle de ceux qui Le craignent : ils seront admis dans des jardins dont la félicité ne s'épuisera plus. Est-il possible ou logique qu'Allah traite de la même façon les soumis-musulmans et les coupables-mécréants ? Certainement pas. Qu'ont donc les hommes à juger ainsi ? Possèdent-ils un livre où ils étudient et où ils trouvent tout ce qui leur convient ?
Avez-vous un livre révélé d'Allah que vous lisez, étudiez et retenez, que vous laissez en héritage aux générations à venir, et où vous trouvez des décisions qui vous concernent sans aucun doute, et ce qu'il vous convient comme vous le prétendez ?
« Ou avez-vous de Nous des engagements formels s'étendant jusqu'au Jour de la Résurrection, vous assurant que vous aurez ce que vous jugerez bon ? »
Êtes-vous liés à Nous par un serment grâce auquel vous obtiendrez ce que vous jugez bon ?

« Interroge-les : qui parmi eux se porte garant de cela ? » Si vous avez un garant parmi les divinités que vous associez à Allah, parmi ces statues et ces idoles, venez donc avec eux, si vous êtes véridiques.

42. Le jour où Il dévoilera Son Jambe et où ils seront appelés à la Prosternation mais ils ne le pourront pas.

)

43. Leur regards seront abaissés, et l'avilissement les couvrira. Or, ils étaient appelés à la Prosternation au temps où ils étaient sains et saufs!...

44. Laisse-Moi donc avec quiconque traite de mensonge ce discours: Nous allons les mener graduellement par où ils ne savent pas!

45. Et je leur accorde un délai, car Mon stratagème est sûr!

46. Ou bien est-ce que tu leur demandes un salaire, les accablant ainsi d'une lourde dette?

47. Ou savent-ils l'Inconnaissable et c'est de là qu'ils écrivent [leurs mensonges]?

Le Jour de la Résurrection est inéluctable. Il apportera les affres, le Jugement et la décision finale qui départagera le sort de tous les hommes. Abou Sa'id Al-Khoudry rapporte que le Messager d'Allah ﷺ a dit :
Abu Sa'id(ra) rapporta: J'entendis le Prophète ﷺ dire:"Notre Seigneur dévoilera Sa Jambe, alors tous les croyants, hommes et femmes, se prosterneront devant Lui; cependant celui qui se prosternait dans ce monde ici-bas par Hypocrisie et pour la réputation, tentera de se prosterner, sa colonne dorsale deviendra une seule

vertèbre et ne pourra pas le faire".(Rapporté par Boukhari et Mouslim).
L'expression arabe « يُكْشَفُ عَن سَاقٍ » fut interprétée de plusieurs façons :
- Ibn 'Abbas a dit qu'elle signifie les affres du Jour de la Résurrection. Toutes les œuvres des hommes y seront exposées.
- C'est la situation critique que vivront les hommes en ce jour-là, d'après Moujahid.
- Elle veut dire littéralement que le pied d'Allah sera mis à nu.
- Enfin, d'après le Prophète ﷺ : « Une lumière splendide éclatera et les hommes se prosterneront devant elle ».
« Les regards seront abaissés, et l'avilissement les couvrira », car ces gens-là, dans le bas monde, se montraient très orgueilleux et se comportaient en coupables, et ce jour-là leur situation sera tout à fait différente. En les conviant à se prosterner, en ce monde, ils refusaient alors qu'ils étaient en pleine santé, sans souffrir d'aucune maladie. Ainsi sera leur cas dans l'au-delà, à la seule différence que, essayant de se prosterner, ils n'y pourront plus, car leurs dos seront comme une seule plaque rigide.
« Laisse-Moi avec ceux qui traitent ce discours de mensonge ». C'est une menace adressée à ceux qui traitent les paroles d'Allah de mensonge. Allah accorde à ceux-ci un délai jusqu'à ce qu'à la fin Il les saisisse comme peut le faire un Puissant, un Omnipotent.
« Nous les conduirons graduellement vers la ruine par des voies qu'ils ne connaissent pas ».

Si Allah accorde un tel délai à ceux-là, qu'ils sachent que ceci n'est pas dû à une quelconque considération à leur égard ; au contraire, c'est une humiliation, comme Il l'affirme dans ce verset : « Pensent-ils que ce que Nous leur accordons en biens et en enfants est pour hâter leur bien ? Mais ils ne s'en rendent pas compte » (sourate 23, versets 55-56).
La ruse d'Allah est puissante et nul n'en peut échapper. À ce propos, il est cité dans les deux Sahih que le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Le Seigneur accorde un délai au prévaricateur, mais lorsqu'Il s'en saisit, Il ne l'épargne pas »,
puis il a récité : « Telle est la rigueur de la prise de ton Seigneur quand Il saisit les cités alors qu'elles sont injustes. Sa prise est vraiment douloureuse et sévère » (sourate 11, verset 102). (Rapporté par Boukhari et Mouslim).
« Leur demandes-tu un salaire, de sorte qu'ils soient accablés par une lourde dette ? » Cela signifie : Ô Muhammad, tu appelles les hommes à Allah ﷻ sans demander aucun salaire, et tu n'espères de cet appel que la récompense auprès de ton Seigneur. Mais eux renient tout à cause de leur mécréance et de leur obstination.

48. Endure avec patience la sentence de ton Seigneur, et ne sois pas comme l'homme au Poisson [Yunus(as)] qui appela [Allahتعالى] dans sa grande angoisse.
49. Si un bienfait de son Seigneur ne l'avait pas atteint, il aurait été rejeté honni sur une terre déserte,
50. Puis son Seigneur l'élut et le désigna au nombre des gens de bien.

51. Peu s'en faut que ceux qui mécroient ne te transpercent par leurs regards, quand ils entendent le Qur'an, ils disent:"Il est certes fou!"
52. Et ce n'est qu'un Rappel, adressé aux mondes!

Patiente, ô Muhammad, lui ordonne Dieu, car Je jugerai entre vous, et la bonne fin est réservée à toi et à ceux qui t'auront suivi. « N'imite pas l'homme au poisson », qui s'en allait courroucé contre son peuple. Il prit le large, fut pris par une baleine après un tirage au sort, entendit la glorification d'Allah du fond des océans, et s'écria alors : « Il n'y a de divinité que Toi ! Gloire à Toi ! J'ai été vraiment du nombre des injustes ». Allah l'a sauvé et l'a préservé de l'affliction. « Et c'est ainsi que Nous sauvons les croyants ». Car s'il n'avait pas été parmi ceux qui glorifient Allah, « il serait resté dans son ventre jusqu'au jour de la Résurrection ».
Yunus « invoqua son Seigneur dans l'angoisse », et son cri atteignit le Trône. Les anges dirent alors : « Seigneur, c'est une voix connue et faible qui provient d'un endroit lointain ».
Allah leur demanda : « Connaissez-vous cet homme ? »
— Non, répondirent-ils.
— C'est Yunus, répliqua le Seigneur.
— Seigneur, c'est Ton serviteur Yunus dont les œuvres ne cessent de monter au ciel et dont les supplications sont exaucées.
— Oui.
— Ne vas-Tu pas lui faire miséricorde et le délivrer de cette affliction ?

Allah ordonna alors à la baleine de le jeter sur le rivage, sur une terre nue. « Son Seigneur l'élut et en fit un homme du nombre des vertueux ».
Le Messager d'Allah ﷺ a dit à cet égard : « Il ne convient à personne de dire que je suis meilleur que Yunus Ibn Matta (Yunus fils de Matthieu) ».
« Peu s'en faut que les mécréants ne te fassent glisser par leurs regards », en te jalousant à cause de leur haine contre toi. Mais Allah te protège et te sauve.
La majorité des ulémas ont déduit de ce verset que le mauvais œil est une réalité incontestable, en se référant aussi à certains hadiths prophétiques, dont nous allons citer quelques-uns :
- Mouslim rapporte, d'après Ibn 'Abbas, que le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Le mauvais œil est une réalité. S'il y avait quelque chose qui pouvait devancer le destin, ce serait le mauvais œil. Et quand on vous demande de faire des ablutions, faites-les. »
- Ibn 'Abbas rapporte que le Messager d'Allah ﷺ demandait la protection pour Al-Hassan et Al-Hussein par ces mots : « Je demande à Allah de vous préserver par Ses paroles parfaites contre tout démon, tout être venimeux et contre le mauvais œil. »
Il disait : « C'est ainsi que faisait Ibrahim pour demander la protection de ses deux fils Ishaq et Isma'il (as). » (Rapporté par Boukhari).
- Jabir Ibn 'Abdullah rapporte que le Messager d'Allah ﷺ se plaignit un jour d'une certaine maladie. Jibril vint le trouver et lui dit : « Je t'exorcise au nom d'Allah contre

tout ce qui te nuit, contre tout jaloux et contre le mauvais œil. Et c'est Allah qui te guérit. »

- Abou Oumama Ibn Sahl Ibn Hounaif rapporte que son père lui a raconté : « Le Messager d'Allah ﷺ sortit pour La Mecque avec ses compagnons. Arrivés près de Jouhfa, Sahl Ibn Al-Ahnaf fit une lotion. Il avait une peau très blanche. 'Âmir Ibn Rabi'a, le frère de Bani 'Uday Ibn Ka'b, le regarda et s'exclama : "De toute ma vie, je n'ai jamais vu une peau aussi blanche que celle-ci." Sahl tomba malade. On informa le Messager d'Allah ﷺ en lui disant : "Ô Messager d'Allah, viens voir Sahl. Par Allah, il ne peut ni lever la tête ni reprendre ses sens." Il répondit : "Accusez-vous quelqu'un de l'avoir atteint ?" On répondit : "'Âmir Ibn Rabi'a." Le Messager d'Allah ﷺ convoqua alors 'Âmir, s'irrita contre lui et dit : "Pourquoi l'un d'entre vous chercherait-il à tuer son frère ? Pourquoi n'as-tu pas invoqué la bénédiction ?" Puis il lui dit : "Va te laver." 'Âmir se lava le visage, les mains jusqu'aux coudes, les genoux, les extrémités des pieds et l'intérieur du vêtement inférieur. Cette eau fut versée sur Sahl, qui se rétablit aussitôt, comme si rien ne lui était arrivé. » (Rapporté par Ahmad et Ibn Maja).

- 'Abdullah Ibn 'Amr rapporte que le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Il n'y a ni contagion, ni augure par les oiseaux, ni Hama. Le mauvais œil est une réalité. » (Rapporté par Ahmad).